

L'union des Propriétaires et des Citoyens du Lac Vert de Montpellier Inc.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Samedi 16 juillet 2011, Salle de la Mairie de Montpellier, à 9 h 30

PROCÈS-VERBAL

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum établi, la réunion a débuté à 9h30, précédée d'un déjeuner.

NOMINATION D'UN(e)PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Présidente : Hélène Crevier
Secrétaire : Suzanne Faure
Proposée : Suzette Beauchamp
Appuyée : Jean-Marie Romeder

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée : Andrée LeQuéré
Appuyée : Eric Yelle

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE JUILLET 2010

Suzanne Faure en fait la lecture
Proposée : Andrée Fournier
Appuyée : Marie Renée Beauchamp

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS : COUPE FORESTIÈRE, PANCARTE

Coupe forestière

Hélène présente sur Power Point un bilan détaillé des gestes posés par le C.A. au cours des douze derniers mois face à la coupe forestière prévue dans le bassin versant du lac Vert (annexé au procès verbal). La conclusion en date d'aujourd'hui est 1)que le rapport du consultant en botanique indiquant qu'il a trouvé des plantes rares dans le bassin versant doit être acheminé au Ministère de l'Environnement;2)qu'une entente entre l'Union et MCForest est sur le point d'être conclue selon les exigences du MRNF;3)nos préoccupations face à la sortie de bois prévue s'il y a coupe entre le lac Clair et le lac Vert ont été réitérées au MRNF qui doit effectuer une vérification experte sur place.

La décision finale de la coupe forestière revient au MRNF.

Une discussion s'en est suivie avec l'assemblée pour clarifier certains points et apporter plus de détails au besoin.

Les membres de l'assemblée ont manifesté leur approbation et appui quant à l'approche adoptée par le C.A. face à ce dossier et aux nombreux gestes posés pour protéger le bassin versant du lac Vert.

Pancarte

Gilles Trottier a fait part du travail qu'il a entrepris pour peindre les plaquettes nominatives des propriétaires et des rues ainsi que la grande pancarte du lac aux angles des rue des Chênes et des Érables. Il a communiqué aux membres que la peinture choisie représente une amélioration pour l'entretien de cette pancarte et que l'uniformité de la couleur offre un coup d'œil plus esthétique. Sa présentation et les résultats de son travail ont été accueillis par une main d'applaudissement.

Vidanges/Recyclage

Plusieurs membres de l'assemblée ont relevé le problème des bacs communs de vidange et de recyclage qui sont usagés, non fermés, non sécuritaires et inesthétiques. Hélène a fait part de la lettre envoyée à la Municipalité de Montpellier indiquant nos préoccupations et notre désir de trouver rapidement ensemble une solution au problème. Suzanne Faure a fait lecture de la lettre du 20 juin 2011 (annexée au procès verbal). Plusieurs membres ont indiqué que les bacs individuels fonctionnaient bien. Le consensus de mécontentement semble être face aux bacs communs et leur impact négatif présentement sur l'environnement. Le C.A. fera un suivi auprès de la Municipalité à ce sujet.

Bruit

Marcel Fournier a souligné l'importance d'arrêter les gens qui font de l'excès de vitesse en véhicule « 4roues » sur nos chemins afin d'éviter tout accident possible.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2011

Le rapport financier a été présenté par le Trésorier Pierre Brazeau et reflète un compte en banque de \$1313.58.

Proposée : Marcel Brunet

Adoptée : Francine Leduc

RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE 2010-2011

Proposée : Serge Dupuis

Adoptée : Monique Marion

RAPPORT DU COMITÉ ENVIRONNEMENT

Andrée LeQuéré à titre de présidente du Comité Environnement a présenté le rapport, soulignant en particulier, la prise des mesures de transparence dont les résultats demeurent excellents avec une moyenne de 8.4 mètres et la participation des membres du Comité Environnement au dossier de la coupe forestière. En plus elle a indiqué qu'il y aura prises de mesures physico-chimiques du lac cette année et l'an prochain. Puis, elle a fait appel aux membres de l'assemblée qui seraient intéressés de se joindre au Comité pour aider dans les divers dossiers.

Proposée : Lise Faure

Adoptée : Luc Parent

CANDIDATURES AUX 2 POSTES VACANTS D'ADMINISTRATEURS

L'assemblée a été avisée du processus à suivre pour la tenue d'élection à ces deux postes.

NOMINATION D'UN(e) PRÉSIDENT ET D'UN(e) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Président : Armand Brunet

Secrétaire : Suzanne Faure

Proposée : Pierre Brazeau

Appuyée : Lise Faure

ÉLECTION

Une candidature est proposée pour le premier poste vacant :

Hélène Crevier

Proposée : Lise Faure

Appuyée : Andrée LeQuéré

La nomination est acceptée par Hélène Crevier

Une candidature est proposée pour le deuxième poste vacant :

Gilles Trottier

Proposée : Eric Yelle

Appuyée : Monique Marion

La nomination est acceptée par Gilles Trottier

Les deux administrateurs sont élus à l'unanimité et accueillis par une main d'applaudissement.

VARIA – PAROLES AUX MEMBRES

Les points suivants ont été soulevés pour discussion par les membres :

Déjeuner vs souper lors de l'assemblée générale annuelle.

Plusieurs membres ont indiqué leur préférence pour le changement à un petit déjeuner plutôt qu'un souper indiquant

que cela libérait le reste de la journée pour d'autres activités et donc facilitait la participation à l'assemblée. D'autres ont rappelé l'objectif social de notre Union qui était atteint plus aisément lors d'un souper. La suggestion fut apportée d'organiser un souper spécial auquel pourront participer les membres intéressés. Ce souper serait organisée par les membres, aux frais des membres et non de l'Union ce qui représenterait une économie et permettrait une rencontre sociale additionnelle à l'épluchette de blé d'inde annuelle de septembre. La grande majorité des membres ont exprimé le désir de tenir la prochaine réunion annuelle le matin à la même heure.

Les bacs communs de vidange/recyclage

Le problème des bacs est revenu sur le tapis étant une préoccupation majeure des membres. Une discussion a eu lieu sur les pour et les contre de ces bacs et sur les inquiétudes face à la cueillette en hiver. Plusieurs suggestions ont été apportées dont le retrait de ces bacs collectifs et l'achat par les propriétaires concernés de bacs individuels, l'achat de bacs plus gros, d'utilisation de cordes style Bunji pour bien fermer les bacs, d'augmenter la fréquence de cueillette par semaine (en particulier le recyclage), de remettre la cueillette au lundi plutôt qu'au vendredi.

Hélène a réitéré qu'il y aurait un suivi auprès de la Municipalité pour ce dossier important.

Vignettes

Certains membres ont demandé une mise à jour de ce dossier. Hélène a indiqué que l'an passé il avait été déterminé avec la Municipalité qu'il était impossible d'appliquer un règlement de vignettes et donc que ce dossier avait été mis de côté pour le moment afin de consacrer les énergies au dossier de coupe forestière.

Le quai et chemin apparemment non-réglementaire dans la partie à l'extrémité nord du lac.

Hélène a souligné que la Municipalité de Montpellier était au courant et que ceci relevait des responsabilités municipales de l'inspectrice de gérer ce dossier et non de l'Union.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée s'est terminée à 11h50.

Proposée : Serge Dupuis

Appuyée : Marie Renée Beauchamp

p.j.

1. Document de Présentation d'Hélène Crevier le 16 juillet 2011 à l'AGA sur les gestes posés par le C.A. au cours des 12 derniers mois avant cette date.

2. Lettre du 20 juin 2011 de l'Union au Conseil Municipal sur la cueillette des ordures ménagères et du recyclage au lac Vert.